

FL 25-26 Mai 2024 : Solennité de la Sainte Trinité

Feuille liturgique

Introduction générale à la liturgie du jour

Célébrer l'unité de Dieu: Père, Fils et Saint-Esprit, c'est vénérer le règne de l'amour et de la communication pour le salut de l'humanité. L'Eglise est appelée à s'inspirer de cette unité dans l'amour, la vérité et la réciprocité pour promouvoir un vrai dialogue au sein d'elle-même et avec le monde.

Introduction à la première lecture : Dt 4, 32-34.39-40

Le Seigneur est Dieu, là-haut dans le ciel et sur la terre; il n'y en a pas d'autre. De lui seul viennent le vrai salut et la vraie libération.

Introduction à la deuxième lecture : Rm 8, 14-17

L'Esprit Saint que nous avons reçu fait de nous des enfants de Dieu. A ce titre, nous pouvons l'appeler Père. Vivons donc en enfants de Dieu.

Prière universelle

1/ Seigneur, remplis ton Eglise de ton amour. Qu'elle ait la force, le courage et l'audace pour marcher vers l'unité en son sein, en vue d'une fraternité toujours plus grande envers toutes les personnes! Dieu trois fois saints, nous te prions.

2/ Seigneur, nous te confions les personnes qui se sentent rejetées, opprimées, marginalisées par la société. Redonne-leur espérance, foi et persévérance dans la confiance en Toi! Dieu trois fois saints, nous te prions.

3/ Seigneur, nous te rendons grâce pour toutes celles et tous ceux qui défendent les droits de l'homme. Que les responsables politiques soient vraiment des artisans de paix ! Que le souci de la vie des êtres humains soit au cœur de leurs décisions ! Dieu trois fois saints, nous te prions.

4/ Seigneur, nous te rendons grâce pour les sacrements d'initiation chrétienne qui ont été célébrés dans notre unité pastorale. Aide chaque chrétien à vivifier l'Esprit d'unité et de fraternité! Dieu trois fois saint, nous te prions.

5/ Seigneur, reçois dans ton règne d'amour, d'unité et de vérité nos frères et sœurs défunts, particulièrement pour qui nous prions aujourd'hui ! Dieu trois fois saint, nous te prions.

La collecte d'aujourd'hui est faite pour les frais de l'animation pastorale.